Pays: le contrat de territoire en place

es membres du comité → syndical du Pays de Gâtine se sont réunis lundi soir à Parthenay, réunion durant laquelle ils ont autorisé Didier Gaillard à signer le contrat de territoire avec la Région Nouvelle-Aqutaine. « Il était temps que ce document arrive, quatre ans après les élections régionales », livre le président. Un retard justifié par l'harmonisation des pratiques entre les trois anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, tout en tenant compte des spécificités locales.

A la manière du contrat de ruralité avec l'État et du programme Leader avec l'Union européenne, le contrat de territoire permet aux communes et intercommunalités de solliciter des fonds sur des projets de développement territorial. En zone rurale, on parle même de « contrat de dynamisation et de cohésion ». « Ces projets sont répartis en trois axes : l'attractivité du territoire et le soutien aux fleurons de Gâtine »,



Ronan Cesbron, directeur du Pays de Gâtine, Didier Gaillard, président, et Betty Fortuné, chargée de mission, réunis avant le comité syndical de lundi.

détaille Betty Fortuné, chargée de mission développement économique au Pays.

1,87 M€ pour treize projets

En Gâtine, treize projets structurants ont été identifiés pour une enveloppe de 1,87 M€,

dont quatre portés par la communauté de communes Parthenay-Gâtine: la Maison de la parthenaise, la mise en tourisme du Bois-Pouvreau à Ménigoute, la création d'un village de vacances pour les familles ayant des proches en situation de handicap et la mise en place d'un cogénérateur utilisant de la ressource biomasse. La rénovation des halles de Parthenay, la création d'une maison de santé à Thénezay et La Peyratte ou l'élaboration d'un programme d'actions Trames verte et bleue font également partie des dossiers éligibles.

A cela s'ajoute une liste de seize projets en amorcage, c'est-à-dire en phase de réflexion sans réelle structuration à ce jour. L'éventail se veut particulièrement large, notamment à Parthenay, allant de la construction du futur cinéma de Parthenay à la structuration d'une filière jeu, en passant par la création d'un cluster autour du handicap. Dans le reste du terrifoire, cela concerne des initiatives inédites comme la maison de services au public à Mazières, le tiers-lieu associatif hybride à Vouhé ou les études de faisabilité pour une légumerie dans la zone de la Bressandière et une conserverie sur le Val de Gâtine.

E.D.

